

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Kellanova » par la société « Mars Inc. » à travers sa filiale « Acquiror 10VB8 LLC »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et personnes concernées :

- **L'acquéreur direct** : « Acquiror 10VB8 LLC » ;
- **L'acquéreur indirect** : « Mars Inc » ;
- **La cible** : « Kellanova ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteur économique concerné :

- Secteurs de la production et de la commercialisation de la confiserie, de la chocolaterie et des barres de collation

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 décembre 2024

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle exclusif par « Mars Incorporated » (Mars) de la société « Kellanova », par l'intermédiaire de sa filiale « Acquiror 10VB8 LLC » qui acquerra l'intégralité du capital social émis de la cible

« Mars » est une société familiale internationale qui fournit des confiseries, des produits alimentaires, des aliments pour animaux de compagnie et des services de soins aux animaux. « Mars » exerce ses activités dans trois segments : (i) le snacking ; (ii) l'alimentation et la nutrition (food & nutrition) ; et (iii) le bien-être des animaux de compagnie (petcare).

« Acquiror 10VB8 LLC » est un véhicule d'investissement exclusivement détenu par « Mars ».

« Kellanova » (anciennement Kellogg Company) fabrique et commercialise principalement des snacks, tels que des crackers, des snacks salés, des pâtisseries à toaster, des granolas, des barres et des bouchées de collation, ainsi que des aliments prêts à l'emploi, tels que des céréales prêtes à consommer, des gaufres surgelées, des aliments végétariens et des nouilles, au niveau mondial.

Fait à Rabat, le 05 décembre 2024